



Kit Name Epoxy Repair and Filler
N° de stock 06412
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

| Component list | |
|------------------------------|----------------------------------|
| | Epoxy Repair and Filler - Part A |
| | Epoxy Repair and Filler - Part B |
| Kit SDS Revision Date | 07/01/2013 |

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Epoxy Repair and Filler - Part A
Code de produit: 06412A
Synonymes: Epoxy Resin
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Danger pour la santé selon | |
| Danger d'incendie | 0 |
| Réactivité | 0 |
| Protection personnelle | 1 |

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom Chimique | CAS# | Pourcentage de l'ingrédient | EC Num. |
|--------------------------------|------------|-----------------------------|--------------|
| Diglycidyl Ether of Bisphenol- | 25068-38-6 | < 60 par poids | 603-074-00-8 |
| Talc (no asbestos) | 14807-96-6 | < 50 par poids | |
| Hydrocarbon Resin | Exclusif | <20 par poids | |
| Violet Pigment | Exclusif | <1 par poids | |

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé: Prolonged or repeated inhalation may be harmful to respiratory system or central nervous system.
Yeux: Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes..
Peau: Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles.
 Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.

| | |
|--|--|
| Inhalation: | Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme. |
| Ingestion: | Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales. |
| Effets chroniques sur la santé: | Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus. |
| Signes/symptômes: | Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements. |
| Organes cibles: | Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. |
| Aggravation des conditions préexistantes: | Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. |

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

| | |
|--------------------------|--|
| Contact oculaire: | Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin. |
| Contact cutané: | Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. |
| Inhalation: | En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin. |
| Ingestion: | En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance. |

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

| | |
|--|--|
| Point d'éclair: | 93 Deg C (200 Deg F) |
| Méthode de point d'éclair : | TOC |
| Température d'auto-inflammation: | Indéterminée. |
| Limite inférieure d'inflammabilité/explosion: | Indéterminée. |
| Limite supérieure d'inflammabilité/explosion: | Indéterminée. |
| Instructions de lutte contre les incendies : | Full protective gear including self-contained breathing apparatus should be used. Water spray may be ineffective. If water is used, fog nozzles are preferable. Water may be used to cool closed containers to prevent pressure build-up when exposed to extreme heat. |
| Agent extincteur: | Use foam, fog spray, carbon dioxide (CO2) or dry chemical when fighting fires involving this material. |
| Agent extincteur peu recommandé: | De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage. |
| Équipement protecteur: | De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. |

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles: | Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée. |
| Précautions environnementales: | Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau. |
| Mesures de nettoyage des déversements: | Ventilate the area. Do not use combustible materials such as sawdust as an absorbent. Remove with inert absorbent material. |
| Méthodes de nettoyage: | Absorb spill with inert material (e.g., dry sand or earth), then place in a chemical waste container. Provide ventilation. Clean up spills immediately observing precautions in the protective equipment section. After removal, flush spill area with soap and water to remove trace residue. Avoid personal contact and breathing vapors or mists. Ventilate area. Use proper personal protective equipment as listed in section 8. |
| Autres précautions: | Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination. |

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

| | |
|--|--|
| Manutention: | Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. |
| Entreposage: | Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. |
| Procédures pour manipulations spéciales: | Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci. |
| Habitudes d'hygiène: | Bien se laver après toute manipulation. |

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

| | |
|---------------------------------------|---|
| Mesures d'ingénierie: | Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure d'ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel. |
| Protection des yeux/du visage: | Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166. |
| Description de la protection cutanée: | Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs. |
| Protection des voies respiratoires: | Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante. |
| Autre équipement de protection: | Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge. |

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Talc (no asbestos) :

| | |
|-------------------|---|
| Directives ACGIH: | TLV-TWA: 2 mg/m3 Fraction respirable (R) TLV-TWA: 1 mg/m3 Fraction respirable (R) |
| Directives OSHA: | PEL-TWA: 20 mppcf |

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| Apparence de l'état physique: | Pâte. |
| Couleur: | Violet |
| Odeur: | Slight odor |
| Point d'ébullition: | 500 F (260 C) |
| Gravité spécifique: | 1.49 |
| Densité de vapeur: | >1 (Air = 1) |
| Point D'Évaporation: | 0.01 (water = 1) |
| Point d'éclair: | 93 Deg C (200 Deg F) |
| Méthode de point d'éclair : | TOC |
| Température d'auto-inflammation: | Indéterminée. |
| Teneur en COV: | ACTIOPHRASE_473 |

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|----------------------------|---|
| Stabilité chimique: | Stable dans des températures et pressions normales. |
| Polymérisation dangereuse: | Non signalé. |
| Conditions à éviter: | Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. |
| Matériaux incompatibles: | Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite |

de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.

Produits de décomposition spéciaux: By fire: CO, H2S, SO2, NO2

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Diglycidyl Ether of Bisphenol- :

Numéro RTECS: SL6480000

Talc (no asbestos) :

Peau: Peau - Humain Test standard de Draize. : 300 ug/3D-I - [léger](RTECS)

Yeux: Causes eye irritation.

Peau: May cause skin irritation and other allergic responses.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Do not incinerate. Consult with the US EPA Guidelines listed in 40 CFR Part 261.3 for the classifications of hazardous waste prior to disposal. Furthermore, consult with your state and local waste requirements or guidelines, if applicable, to ensure compliance. Arrange disposal in accordance to the EPA and/or state and local guidelines.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.

Numéro ONU DOT: non réglementé.

Nom d'expédition IATA: non réglementé.

Numéro ONU IATA: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Diglycidyl Ether of Bisphenol- :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Numéro EC: 603-074-00-8

Talc (no asbestos) :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger d'incendie HMIS: 0

Réactivité selon HMIS: 0

Protection personnelle selon HMIS: 1

Fiche signalétique créée le: Mars 22, 2013

Fiche signalétique révisée le: Mars 22, 2013

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Epoxy Repair and Filler - Part B
Code de produit: 06412B
Synonymes: Epoxy Hardener
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

| HMIS | |
|----------------------------|---|
| Danger pour la santé selon | |
| Danger d'incendie | 0 |
| Réactivité | 0 |
| Protection personnelle | 1 |

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom Chimique | CAS# | Pourcentage de l'ingrédient | EC Num. |
|--|------------|-----------------------------|---------|
| Talc (no asbestos) | 14807-96-6 | < 50 par poids | |
| Polymercaptan | Exclusif | < 45 par poids | |
| 2,4,6-Tris (Diméthylaminométhyl)phénol | 90-72-2 | < 11 par poids | |
| Titanium Dioxide | 13463-67-7 | < 1 par poids | |

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:
Yeux: Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
Peau: Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes. Des réactions allergiques sont possibles.
 Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation: Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion: Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé: Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes: Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux.
Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes: Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.

| | |
|------------------------|--|
| Contact cutané: | Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. |
| Inhalation: | En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin. |
| Ingestion: | En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance. |

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

| | |
|--|---|
| Point d'éclair: | 257 Deg C (315 Deg F) |
| Méthode de point d'éclair : | TOC |
| Température d'auto-inflammation: | Indéterminée. |
| Limite inférieure d'inflammabilité/explosion: | Indéterminée. |
| Limite supérieure d'inflammabilité/explosion: | Indéterminée. |
| Instructions de lutte contre les incendies : | Full protective equipment including self-contained breathing apparatus should be used. Water spray may be ineffective. If water is used, fog nozzles are preferable. Water may be used to cool closed containers to prevent pressure build-up when exposed to extreme heat. |
| Agent extincteur: | Use foam, fog spray, carbon dioxide (CO2) or dry chemical when fighting fires involving this material. |
| Agent extincteur peu recommandé: | De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage. |
| Équipement protecteur: | De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. |

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|--|
| Précautions personnelles: | Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée. |
| Précautions environnementales: | Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau. |
| Mesures de nettoyage des déversements: | Ventilate the area. Do not use combustible materials such as sawdust as an absorbent. Remove with inert absorbent material. |
| Méthodes de nettoyage: | Absorb spill with inert material (e.g., dry sand or earth), then place in a chemical waste container. Provide ventilation. Clean up spills immediately observing precautions in the protective equipment section. After removal, flush spill area with soap and water to remove trace residue. |
| Autres précautions: | Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination. |

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

| | |
|---|--|
| Manutention: | Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. |
| Entreposage: | Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. |
| Procédures pour manipulations spéciales: | Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci. |
| Habitudes d'hygiène: | Bien se laver après toute manipulation. |

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

| | |
|---------------------------------------|---|
| Mesures d'ingénierie: | Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel. |
| Protection des yeux/du visage: | Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166. |

| | |
|--|---|
| Description de la protection cutanée: | Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs. |
| Protection des voies respiratoires: | Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante. |
| Autre équipement de protection: | Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge. |

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Talc (no asbestos) :

Directives ACGIH:

TLV-TWA: 2 mg/m3 Fraction respirable (R) TLV-TWA: 1 mg/m3 Fraction respirable (R)

Directives OSHA:

PEL-TWA: 20 mppcf

Titanium Dioxide :

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|-----------------------|
| Apparence de l'état physique: | Pâte. |
| Couleur: | blanc |
| Odeur: | Mercaptan |
| Point d'ébullition: | 601 F (316 C) |
| Gravité spécifique: | 1.59 |
| Solubilité: | ACTIOPHRASE_3467 |
| Densité de vapeur: | 9 (Air = 1) |
| Point D'Évaporation: | 0.01 (water = 1) |
| Point d'éclair: | 257 Deg C (315 Deg F) |
| Méthode de point d'éclair : | TOC |
| Température d'auto-inflammation: | Indéterminée. |
| Teneur en COV: | ACTIOPHRASE_473 |

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|---|
| Stabilité chimique: | Stable dans des températures et pressions normales. |
| Polymérisation dangereuse: | Non signalé. |
| Conditions à éviter: | Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. |
| Matériaux incompatibles: | Acids, amines, mercaptan and strong oxidants. |
| Produits de décomposition spéciaux: | By fire: CO, H2S, SO2, NO2 |

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Talc (no asbestos) :

Peau: Peau - Humain Test standard de Draize. : 300 ug/3D-I - [léger](RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Écotoxicité: | Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit. |
| Évolution dans l'environnement : | Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit. |

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

| | |
|--------------------------|---|
| Élimination des déchets: | Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales. |
| Numéro RCRA: | Aucune. |

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|------------------------|-----------------|
| Nom d'expédition DOT: | non réglementé. |
| Numéro ONU DOT: | non réglementé. |
| Nom d'expédition IATA: | non réglementé. |
| Numéro ONU IATA: | non réglementé. |

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Talc (no asbestos) :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Titanium Dioxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

N° EINECS: 236-675-5

Massachusetts: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger d'incendie HMIS: 0
Réactivité selon HMIS: 0
Protection personnelle selon HMIS: 1

Fiche signalétique créée le: Mars 22, 2013

Fiche signalétique révisée le: Mars 22, 2013

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.